

Classes d'accueil accéléré

pour nouveaux élèves
de cultures non latines

Premier semestre (septembre-janvier)

- ✓ 5 mois
- ✓ Horaires de cours (30 h / semaine)
- ✓ Langue et culture catalane
- ✓ Accompagnement personnalisé

**Le meilleur
accueil pour
votre succès
scolaire !**



**Consorci d'Educació
de Barcelona**
Generalitat de Catalunya
Ajuntament de Barcelona



Pourquoi ?

- Vous venez d'arriver en Catalogne, où **le catalan est la langue véhiculaire au sein du système éducatif public**.
- Les classes d'accueil accéléré sont un nouveau service gratuit visant à accompagner les nouveaux élèves avec des **différences linguistiques importantes**. C'est-à-dire, de cultures non latines ou qui n'utilisent pas l'alphabet latin.
- Dans le cadre de ces classes, nous aidons les élèves au moyen d'un support spécifique afin qu'ils prennent **confiance** en eux et réussissent rapidement à **connaître et maîtriser les bases du catalan (niveau A2) pour garantir une bonne intégration et un parcours scolaire dans leur établissement d'enseignement secondaire**.



Qu'est-ce qu'on y apprend ?

- Les classes d'accueil accéléré sont composées d'environ **20 élèves avec 2 professeurs principaux** de manière permanente.
- La formation est intensive dans le domaine de la **compétence communicative**, qui inclut la compétence **linguistique**, la compétence **socioculturelle** et le suivi **psychopédagogique** et **émotionnel** nécessaire. Dans la mesure du possible, il y aura également des cours d'**éducation physique**, d'éducation **musicale**, visuelle ou **plastique**.
- La formation se déroule du 6 septembre au 31 janvier, sous forme de **30 heures par semaine** en présentiel dans des

horaires de cours semblables à ceux des établissements d'enseignement secondaire.



Où ?

- À Barcelone, il y a 8 classes d'accueil accéléré. Nous vous attribuerons une classe suivant des critères de proximité et de disponibilité.



Pour qui ?

- Élèves étrangers de 4^e et 3^e qui n'ont jamais été inscrits dans un établissement de Catalogne (il convient d'avoir demandé une place entre mai 2023 et fin septembre).
- Les élèves de 2^{de}, si le service d'orientation du Consortium d'éducation le décide à la suite d'un premier entretien.



Important

- Il convient d'effectuer l'**inscription** dans l'établissement d'enseignement secondaire qui vous a été **attribué pour vous y scolariser**.
- Dans le collège où vous effectuez l'inscription, vous pouvez demander une **bourse de cantine scolaire** si vous remplissez les conditions requises.



Vous pouvez demander plus d'informations auprès de l'établissement où vous effectuez l'inscription.